



Le 19 mai 2017

Par courriel et par messenger

Monsieur Pierre Méthé
Directeur des Affaires institutionnelles
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800 Place Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Éric Fraser
Directeur

Hydro-Québec
Vice - présidence – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3596
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Dépôt du rapport annuel 2016 du Distributeur en vertu de l'article 75 de la Loi sur la Régie de l'énergie
Notre dossier : R044171 ÉF

Monsieur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur ») dépose auprès de la Régie son rapport annuel conformément à l'article 75 de la Loi sur la Régie de l'énergie.

Ce rapport reflète les résultats du Distributeur pour l'année 2016, de même que sa situation au 31 décembre 2016.

Il contient les renseignements requis en vertu de la décision D-2002-175 rendue par la Régie le 14 août 2002, dans le dossier R-3482-2002, et des décisions subséquentes précisant les exigences.

Par ailleurs, les versions intégrales des pièces HQD-3, document 1.1 – Suivi des contrats d'approvisionnement et HQD-4, document 3.5 – Suivi du compte d'écarts relatif aux coûts liés à la suspension de TCE – sont déposées **sous pli confidentiel**.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez agréer, monsieur, nos salutations distinguées.

(s) *Éric Fraser*

Éric Fraser
EF/ jg
p.j.